

I4 °- LEGION.

GENDARMERIE NATIONALE

A-126

Compagnie de l'AIN:

Section de BELLEY:

Ce jourd'hui, vingt quatre OCTOBRE, mil neuf cent quarante quatre, à dix heures:

Brigade de LAGNIEU:

Nous Soussignés: ROUGER (Marcel), et LABICHE (Emile),

N°/303-du-24-

OCTOBRE 1944.

PROCES-VERBAL

Renseignements, sur la déportation du jeune FOURNIER (Robert), demeurant à AMBURTRIX (AIN),

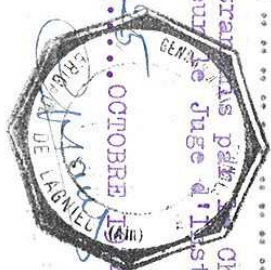
Gendarmes à la résidence de LAGNIEU, département de l'AIN, revêtus de notre uniforme et conformé- ment aux ordres de nos chefs; en service dans la Commune d'AMBURTRIX (AIN), et agissant en vertu d'une commission Rogatoire émanant de Monsieur le Juge d'Instruction à BELLEY, en date du 13 OCTO- BRE 1944 (Section N°/539/3 du même Mois, relative aux atrocités commises par les troupes Allemandes) avons recueilli ce qui suit:

2° EXPEDITION

"Le Dimanche 11 JUIN 1944, mon fils Robert, est allé se promener sur la route Nationale N°75 en compagnie de son camarade MIQUET (Lucien), de la localité. Le même jour, vers 20 heures se trouvent au lieu dit la "MURE" territoire de la Commune de AMBURTRIX (AIN), j'ai appris qu'un caecien autem- bile Allemand, les avait emmenés en direction de AMBURTRIX. Le même jour, mon fils a pris la direc- tion de LYON". De ce lieu, je n'ai pas eu de ses nouvelles. Par la suite, j'ai reçu un bout de papier écrit de sa main ainsi traduit "Robert et Lucien sont en bonne santé"; direction de Compiègne. Comme le 11 Juin, les Allemands faisaient une opération de police dans la région, je doute que c'est pour cela que mon fils en a été vic- time. Depuis, je n'ai plus reçu aucune nouvelle de lui et je doute que par la suite, il aura été déper- té en Allemagne". Lecture faite persiste et signe.

Monsieur BUIROD (Jean), 17 ans, demeurant chez ses parents à LAGNIEU déclare:

"Le même jour que j'ai été arrêté, c'est à dire le 11 Juin 1944; arrivé au lieu dit la "MURE".



Vu par le Chef de Brigade à BELLEY, Monsieur le Juge d'Instruction à BELLEY

:
: "territoire de la Commune" d'AMBUTRIX" (AIN), le camion
: "autobus dans lequel les Allemands m'avaient obligés
: "à monter, c'est arrêté et j'ai vu les jeunes MIQUET et
: "FOURNIER, interrogés par eux, et en leur demandant s'il
: "n'y avait pas une autre route menant d'AMBUTRIX à AM-
: "BERIEU (AIN), ils leur ont demandé comment cela se fai-
: "sait qu'ils se trouvaient là; puis les ont fait monter
: "dans le camion sans autres détails.
: " Nous sommes allés ensemble jusqu'à AMBERIEU, et le même
: "jour, nous avons été tous les trois dirigés sur LYON à
: "la GESTAPO au lieu dit "BELLECOUR".
: "Toujours le même jour, ils nous ont interrogé puis nous
: "ont pris tous nos papiers.
: "Les jeunes MIQUET et FOURNIER, ont été mis en cellule.....
: "séparément. Depuis, je n'ai plus entendu parler d'eux, ce
: "n'est que quelques jours après avoir été relâché par les
: "Allemands, et ne trouvant chez mes parents, que j'ai ap-
: "pris par la sœur de MIQUET, que son frère et son camarade
: "de FOURNIER, avaient été dirigés sur PARIS, étant donné
: "que les deux jeunes hommes avaient donné de leurs nou-
: "velles depuis cet endroit. Depuis, jamais je n'ai entendu
: "parler d'eux. Tout reste à croire qu'ils ont par la suite
: "été déportés en Allemagne.

:
: Lecture faite persiste et signe

:
: Nous mentionnons, que le jour où les jeunes MIQUET et
: "FOURNIER, ont été enlevés par les Allemands, ces derniers
: "faisaient une opération de police dans la région; d'après
: "des barrages d'arbres qui avaient été constitués sur la
: "route 75, à l'entrée Nord de LAGNIEU, et que ce même jour
: "les jeunes GALLET et L'HORE, ont été victimes de la barba-
: "rie Allemande.

:
: En foi de quoi, nous rédigeons le présent en trois ex-
: "péditions, destinées: la première et la deuxième à Monsieur
: "le Juge d'Instruction à BELLEVY, la troisième aux Archives.

:
: Fait et clos, à LAGNIEU, le jour, mois et an que d'autre
: "part.

:
: *J. E. Fauche* *Jaff*
: ETAT-CIVIL de L'intéressé: FOURNIER (Robert), 21 ans,
: "cultivateur, né le 26-
: "Février 1923, à Ambutrix (AIN), fils de Henri et de SARA-
: "BOURNET (Josephine), célibataire demeurant chez ses pa-
: "rents à Ambutrix.

P

P